



## **Le Fonds de prospérité pour l'avancement des communautés noires demande un examen indépendant du processus de passation de marchés pour le Fonds de dotation philanthropique dirigé par les Noirs, doté de 200 millions de dollars.**

*L'organisation de la communauté noire demande aux ministres M. Hussein, Mme Jaczek et Mme. Gould de prendre des mesures immédiates pour garantir un processus d'appel d'offres juste, transparent et équitable.*

Pour publication immédiate

**Toronto (Ontario), le 2 février 2023** — Le processus de passation de marché du gouvernement fédéral visant à sélectionner un administrateur pour le Fonds de dotation philanthropique dirigé par les Noirs (le « **Fonds** »), doté de 200 millions de dollars, est remis en question par l'un des principaux candidats à l'administration du Fonds.

Le vendredi 27 janvier, après n'avoir reçu aucune question de la part des fonctionnaires d'Emploi et Développement Social Canada (ESDC) au sujet de sa demande de plus de 500 pages, le Fonds de prospérité pour l'avancement des communautés noires a reçu un bref courriel du gouvernement indiquant que l'ESDC a refusé de poursuivre sa demande. Le Fonds de prospérité pour l'avancement des communautés noires n'a pas été contacté par les représentants du gouvernement au sujet de sa demande depuis la date limite de soumission du 25 novembre 2022.

« Il est choquant d'apprendre qu'en moins de deux mois, y compris le congé des Fêtes, Emploi et Développement social Canada a apparemment choisi un administrateur sans même poser une seule question à un candidat qualifié. Il est tout simplement impossible de mener la diligence requise pour un fonds de 200 millions \$ en seulement 6 semaines », affirme Craig Wellington, directeur général du Fonds de prospérité pour l'avancement des communautés noires. « Comment, tout d'un coup, le gouvernement du Canada peut-il mener une diligence raisonnable robuste pour un processus qu'il n'a jamais fait auparavant en 6 semaines alors que d'autres processus similaires ont pris beaucoup plus de temps? ».

Le Fonds de prospérité pour l'avancement des communautés noires a soumis une proposition transformatrice et détaillée avec une approche dirigée par des Noirs et investie à 100% par des Noirs, avec un solide consortium de partenaires comprenant la Toronto Foundation, RockCreek, la Fondation Michaëlle Jean et le Black Canadian



Fundraisers Collective. Plus de 130 personnes, organisations communautaires et autres alliés de tout le Canada ont fourni des lettres de soutien à notre demande.

Le Fonds de prospérité pour l'avancement des communautés noires a adressé une lettre d'appel à Helena Jaczek, ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, à Karina Gould, ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, et à Ahmed Hussen, ministre du Logement, pour demander au gouvernement de prendre les mesures suivantes :

1. Fournir une **explication écrite** détaillée et publique du processus d'examen, des catégories et des critères d'évaluation, ainsi que de la composition et des qualifications de l'équipe d'examen.
2. **Suspendre immédiatement** l'annonce de l'identité du promoteur retenu jusqu'à ce que les questions soulevées dans la lettre d'appel soient résolues de manière transparente.
3. Organiser une **réunion urgente** avec les sous-ministres du d'ESDC et de l'approvisionnement et des services publics et de l'approvisionnement du Canada avec tous les promoteurs en ce qui concerne les questions soulevées dans notre lettre.
4. Effectuer un **examen indépendant** du processus de passation de marchés pour le Fonds, qui sera effectué par le vérificateur général ou par une autre partie indépendante de ce gouvernement.

Le Fonds de prospérité pour l'avancement des communautés noires dénonce les omissions flagrantes et importantes en matière de procédure régulière et de transparence dans le processus d'évaluation de l'un des plus importants investissements dans les communautés noires de l'histoire du Canada. Lorsque le gouvernement fédéral a initialement annoncé la création du Fonds en avril 2021, le Fonds de prospérité pour l'avancement des communautés noires a demandé un processus formel d'appel d'offres afin de garantir que l'évaluation soit menée avec un haut degré de transparence et d'intégrité.

« Il s'agit de 200 millions \$ de fonds publics. Bien que nous applaudissions cet investissement dans la communauté noire et que nous soutiendrons tout gagnant légitime, nous ne pouvons pas cautionner un processus injuste », explique M. Wellington. « Au cours des dernières années, des préoccupations ont été soulevées au sujet des processus d'approvisionnement du gouvernement, y compris à l'égard de la communauté noire et, malheureusement, ceci est encore un autre exemple. »



Le FPACN espère que la sensibilisation du public permettra un nouvel examen et une évaluation transparente du processus de passation de marché précipité et opaque du gouvernement.

« Il est plus important de procéder à un examen transparent et rigoureux que de précipiter le processus afin de faire une annonce pendant le mois de l'histoire des Noirs », déclare M. Wellington.

-30-

**Au sujet du Fonds de prospérité pour l'avancement des communautés noires :**

Le Fonds de prospérité pour l'avancement des communautés noires (FPACN) est une organisation caritative canadienne enregistrée, dirigée par la communauté, dont le mandat est de démanteler le racisme anti-Noir en établissant une réserve durable de capital pour financer les entreprises dirigées par des Noirs et les organisations à but non lucratif et caritatives exclues, afin d'améliorer le bien-être social et économique des communautés noires du Canada. Le fonds catalysera le changement culturel, socio-économique, institutionnel et politique nécessaire pour permettre aux diverses communautés noires du Canada de prospérer. Le FPACN donnera la priorité aux initiatives dans les domaines de l'éducation, de la santé, des femmes, de la justice pénale, de l'entrepreneuriat, des arts et de la culture, et de la jeunesse, qui ont un impact sur la qualité de vie des communautés noires du Canada.

Personne-ressource pour les médias :  
Charmain Emerson  
[charmain@culturedcommunications.ca](mailto:charmain@culturedcommunications.ca)